



En 2000, le Conservatoire a acquis un premier terrain dans le secteur des Abberts à Arès. Depuis, il achète régulièrement des parcelles pour compléter le dispositif de protection du site dont la plus grande partie se trouve en Réserve Naturelle Nationale, créée en 1983. En 2013, 200 hectares du Domaine Public Maritime situés dans le périmètre de la Réserve, ont été attribués au Conservatoire. La gestion du site est mise en œuvre par l'association Arpège composée des communes d'Arès, de Lège – Cap Ferret et du Conservatoire du littoral, en cogestion avec l'Office Français de la Biodiversité.

La Réserve Naturelle protège une vaste étendue de prés salés. Le pré salé ou schorre est recouvert par la mer lors des grandes marées, sa végétation s'est donc adaptée aux mouvements des marées et à la présence du sel.

C'est une zone très riche pour la flore et la faune, dispensant de nombreuses fonctions écologiques : secteur de quiétude et de refuge, d'alimentation et de reproduction. Le pré salé joue aussi un rôle primordial d'amélioration de la qualité de l'eau ainsi que d'atténuation des submersions en freinant la force des vagues.



Si le schorre domine, d'autres milieux sont présents sur le site. A l'est, le paysage a été façonné par les hommes qui ont aménagé des réservoirs à poissons à partir de 1835. On les longe depuis la digue en quittant le **port ostréicole d'Arès.** 

Le ruisseau de la Machinotte, dans les bois, marque la limite nord des réservoirs et les alimente en eau douce. Au sud des réservoirs, trois écluses permettent les entrées d'eau salée. Le milieu est favorable à des espèces patrimoniales, comme l'Anguille européenne, la Cistude d'Europe, la Loutre et aux oiseaux d'eau (bécasse, bécassine). Les prairies humides des Abberts sont pâturées par des chevaux.

La Réserve Naturelle est réputée pour sa richesse floristique et notamment pour la présence de plantes protégées (Romulée de Provence, Statice à feuilles de Lychnis, Ruppie maritime, Silène de Corse...). Au nord, débouche le Canal des Étangs, exutoire des lacs médocains. Il achemine une importante quantité d'eau douce vers le schorre. La passerelle qui l'enjambe offre une jolie vue. A l'ouest, la dune boisée (Lillan) surplombe le site d'où on découvre le pré salé avec ses petits esteys visibles à marée basse, ses vasières et ses bancs de sable. Au pied de la dune, des roselières profitent de nappes d'eau douce pour se développer.

L'activité de chasse à la tonne et aux pantes est autorisée par le décret ministériel et fait partie de la vie du site, ainsi que la pêche à la pibale pratiquée depuis les « pitts », ces appontements en sacs de coquilles d'huîtres visibles le long des berges du Canal des Étangs.

Très apprécié des habitants et fortement ancré dans l'identité locale, le site est un milieu fragile au sein duquel l'impact de l'homme doit être réduit au maximum. Il faut donc cheminer sur les sentiers balisés et respecter la réglementation.



Elle répond à des enjeux de société fondamentaux : prévenir la disparition et la banalisation des espaces naturels du littoral, zone à la fois sensible et très convoitée.

Le cœur de sa mission, c'est l'acquisition foncière, pour préserver irréversiblement.

En achetant des terrains, le Conservatoire du littoral les protège sur le long terme. Il les restaure et les aménage afin de maintenir la richesse biologique, esthétique et identitaire de nos côtes et d'en permettre le libre accès à tous.

Cette action s'appuie sur un partenariat de longue durée avec les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations environnementales.

## Le Conservatoire du littoral en Aquitaine

La délégation de rivages Aquitaine, basée à Bordeaux, intervient sur trois des départements littoraux de Nouvelle-Aquitaine, la Gironde, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

Une équipe de 10 personnes travaille en lien avec les services centraux de l'établissement basés à Rochefort et avec les gestionnaires des sites. Cette équipe assure la veille foncière et l'acquisition des terrains et pilote la gestion des sites confiée à ses partenaires pour un littoral protégé et ouvert à tous.

## www.conservatoire-du-littoral.fr

L'action de la délégation est soutenue par les collectivités territoriales, en particulier par la Région Nouvelle-Aquitaine qui l'accompagne dans son programme d'investissement et sa communication et les départements qui participent à l'acquisition d'espaces naturels et à leur gestion.









